

221C2551
FR0004035913-OP026-AS15

30 septembre 2021

- Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

ILIAD
(Euronext Paris)

Rectificatif à D&I 221C2550 du 29 septembre 2021

1. Euronext Paris, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Société Générale ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ILIAD, soit du 9 au 24 septembre 2021 inclus, la société Holdco II a acquis au prix unitaire de 182 € (i) 7 811 920 actions ILIAD dans le cadre de la procédure de semi-centralisation, et (ii) 3 993 165 actions ILIAD sur le marché.

À ce jour, l'initiateur détient 57 568 859 actions ILIAD représentant autant de droits de vote, soit 96,46% du capital et 96,23% des droits de vote de cette société^{1&2}.

2. La suspension de la cotation des actions de la société ILIAD est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Sur la base d'un capital composé de 59 680 746 actions représentant 59 822 655 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général et après la perte de 32 181 107 droits de vote double des actions ILIAD apportées en nature et/ou à l'offre à HoldCo II par Monsieur Xavier Niel, HoldCo et certains dirigeants du groupe ILIAD, y compris via la semi-centralisation de l'offre publique.

² En prenant en considération les 1 169 259 actions auto-détenues et les 158 060 actions indisponibles concernées par le mécanisme de liquidité décrit à la section 1.3.3 de la note d'information, l'initiateur détient 58 896 178 actions ILIAD représentant autant de droits de vote, soit 98,69% du capital et 98,45% des droits de vote de cette société.